

Bibliothèques, bibliothécaires

Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?

La Place d'Annie Ernaux

Un peu d'étymologie : le mot grec bibliothêkê (de biblion, « livre », et thêkê, « coffre ») a donné son appellation à la bibliothèque : du coffre, on est passé par extension au lieu où les livres étaient conservés et classés.

Quelques éléments d'histoire :

Les bibliothèques existent depuis l'Antiquité. La plus importante qu'on ait retrouvé = bibliothèque du palais d'Assurbanipal, à Ninive, au VII^e avant J.-C. (20 000 tablettes retrouvées).

Egypte : les rouleaux de papyrus (volumina) ont remplacé les tablettes d'argile. On y trouve des bibliothèques dans les écoles, les temples, les palais.

En Grèce, on ne trouve trace de bibliothèque que dans les textes des auteurs anciens. L'influence grecque suit les conquêtes d'Alexandre : la bibliothèque la plus connue est celle d'Alexandrie : créée par Ptolémée I^{er} Soter, roi d'Egypte, elle vise à rassembler tous les écrits en grec, ou traduits des langues « barbares », pour affirmer le primat de la langue et la culture grecques.

A Rome : les premières bibliothèques subissent aussi l'influence grecque. Les premières bibliothèques publiques sont créées à Rome en 39 avt J.-C. Elles comportent plusieurs dizaines de milliers de rouleaux et ont deux départements : grec et latin. Elles sont d'abord des lieux de lecture et de travail, mais aussi de conservation. Les bibliothèques publiques sont encore vivaces au I^{er} siècle.

En Gaule : pas de bibliothèque avant leur introduction par les Grecs à Marseille et sa propagation par les Romains.

Au Moyen-Age, la dislocation de l'Empire romain signe la fin des bibliothèques païennes publiques et privées. Les bibliothèques religieuses, rattachées aux monastères et aux cathédrales, vont préserver et transmettre une partie de la culture classique.

Fin du XVe siècle : tableau contrasté : des bibliothèques qui dorment sur des collections anciennes, alors que d'autres s'intéressent à l'humanisme et à la redécouverte des textes de l'Antiquité. L'apparition du livre imprimé permet de répandre les livres à plus grande échelle.

Du XVI^e siècle à la fin de l'Ancien régime, des bibliothèques de plus grande dimension se développent progressivement. Leur architecture évolue. L'évolution des idées favorise le concept d'une ouverture à un plus large public. Progression de l'alphabétisation. Production imprimée qui augmente. Plus tard, diffusion des journaux et revue. XVIII^e siècle : bibliothèque à usage collectif, voire bibliothèque publique. Concept de bibliothèque moderne s'amorce, même si l'ouverture reste limitée, et le public encore restreint (érudits et chercheurs). A la veille de la Révolution, une cinquantaine de bibliothèques sont ouvertes en France, dont 8 à Paris.

Révolution : appropriation des bibliothèques privées par la Nation = en 3 temps

- confiscation des biens du clergé en 1789
- confiscation des biens des émigrés en 1792
- saisie des bibliothèques des universités et académies en 1793

Ces collections sont placées dans des dépôts littéraires, à Paris et en province. A Paris, ces collections alimentent les fonds de la Bibliothèque royale devenue nationale, mais aussi les bibliothèques de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève et de la Mazarine. Création de bibliothèques comme celle de l'Assemblée nationale.

En province, les dépôts littéraires doivent alimenter les bibliothèques créées auprès des écoles centrales dans chaque département en 1795. Mais pas de succès, seules 32 fonctionnèrent un temps. Il faut attendre le Consulat, et le décret du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803), qui confie aux villes les collections confisquées par l'Etat, à condition qu'elles prennent les moyens pour les entretenir et qu'elles assurent les frais d'un bibliothécaire. Pour beaucoup de villes, c'est la date de naissance de leur bibliothèque municipale, et l'explication de la richesse patrimoniale de ce type d'établissement par rapport aux bibliothèques universitaires. 200 villes disposent ainsi d'une amorce de bibliothèque (environ 50 avant la Révolution).

XIXe siècle : extraordinaire essor de la production du livre et des périodiques. Développement et diversification des bibliothèques. Faut trouver des solutions nouvelles en termes de rangement, catalogage, formation. Les bibliothèques d'universités et de sociétés savantes se développent. De multiples petites bibliothèques, soit scolaires, soit populaires, soit paroissiales apparaissent. En France, ces petites bibliothèques touchent un public que les bibliothèques municipales peinent à atteindre (tirées vers la conservation et l'érudition, par le poids des collections héritées par la Révolution).

Les bibliothèques nationales : elles sont alimentées par le dépôt légal¹ et par les dons. Tendent à l'encyclopédisme (ensemble de documents qui cherche à faire le tour des savoirs). En France, les locaux de la bibliothèque nationale (BN) s'agrandissent et occupent le quadrilatère Richelieu ; la salle Labrousse y est construite entre 1864 et 1868.

En matière d'architecture, le modèle est donné par la Bibliothèque Sainte-Geneviève, construite à Paris par Labrousse en 1851. Grande salle de lecture (420 places), avec 65 000 volumes disponibles dans la salle en libre accès + magasins, où sont entreposées les collections : cette séparation entre lieu de travail et lieu de conservation reste la règle jusqu'au milieu du XXe siècle (cf. silo de la bibliothèque de Nanterre, mise en service en 1970).

Lent développement des bibliothèques publiques.

Sous Monarchie de Juillet, le gouvernement cherche à inclure les bibliothèques municipales dans le

¹ Dépôt légal : institué en France par l'édit de Montpellier (28 décembre 1537). Réglementation d'Ancien Régime. Objectif : constituer une collection nationale de référence de toutes les œuvres publiées en France (vise donc par nature l'exhaustivité), mais aussi forme de contrôle : conservation et censure. D'abord réservé aux livres imprimés, a connu plusieurs révisions (périodiques, musique imprimée, cartes et plans, estampes, photographies, enregistrements sonores, documents audiovisuels, multimédia. Depuis 2006, toutes les publications par voie électronique, c'est principalement les sites internet). Chiffres : nb de docs entrés à la BnF par dépôt légal en 2008 : 70 000 monographies, 320 000 fascicules de périodiques, plus de 10 000 documents sonores.

système d'éducation et à contrôler leur activité. En 1839, le ministère de l'Instruction publique institue des comités d'achats ainsi que l'obligation pour les bibliothèques de lui adresser les catalogues et un rapport annuel.

Collections : très centrées sur l'érudition. Le public reste limité, créant une petite communauté d'amateurs et de collectionneurs.

Le bibliothécaire : souvent un érudit, auteur ou membre de société savante, souvent dépourvu de formation technique.

La fonction se professionnalise lentement, avec la création de l'Ecole des Chartes en 1821 (environ 1/3 des élèves occupent un poste en lecture publique, les autres, dans les services d'archives), et avec la création entre 1879 et 1893 du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires (CAFB).

D'autres formes de bibliothèques se développent progressivement : sous la Restauration, les libraires développent des cabinets de lecture où livres et journaux peuvent être loués et emportés à domicile.

Sous Second Empire et Troisième République : dvpt des bibliothèques scolaires. En 1862, chaque école primaire doit se doter d'une bibliothèque (43 000 en 1900).

Eglise catholique crée des bibliothèques (30 000 à la fin du XIXe siècle), tout comme les coopératives ouvrières ou les syndicats.

Bilan : des propositions existent, mais sont encore modestes. On est loin des exemples anglais ou américains qui se dotent dans la 2de moitié du XIXe siècle de bibliothèques municipales solides, avec une bibliothèque centrale et des annexes où les livres sont prêtés à domicile à un public plus diversifié socialement.

En 1876, Melvil Dewey publie aux Etats-Unis sa classification décimale, toujours utilisée, et crée, en 1887, la première école de bibliothécaires, qui se veut pratique et technique.

XXe

Explosion démographique, amélioration du niveau de l'instruction, accroissement de la production imprimée, multiplication des supports.

Apparition du son et de l'image animée, puis du numérique.

Grandes évolutions : les bibliothèques de la fin du XXe siècle n'ont pas grand-chose à voir avec celles du début du siècle (architecture, dimensions, publics, collections). Mais il a fallu attendre l'après-guerre, voire les années soixante, pour que l'évolution vers des bibliothèques mieux pourvues et plus ouvertes se fasse.

En France, lenteur car désintérêt des pouvoirs publics et des politiques, qui mettent du temps à intégrer la bibliothèque dans leur champ d'activités. En parallèle, poids insuffisant des professionnels, peu nombreux, et divisés entre conservateurs et modernistes.

La prise de conscience par l'Etat, puis par les collectivités locales, du rôle des bibliothèques, aboutit à un paysage diversifié : Bibliothèque nationale, Bibliothèques universitaires, bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt, bibliothèques spécialisées, bibliothèques scolaires, associatives.

Aujourd'hui, les bibliothèques importantes ont toutes une gestion informatisée (commandes, catalogues, prêts) ; elles ont mis tout ou partie de leur catalogue en ligne, elles proposent une offre

documentaire en ligne, ont une politique d'animation culturelle et d'offre de services. Elles occupent des locaux adaptés à leurs fonctions, souvent conçus par des architectes de renom.

Bibliothèques se sont longtemps concentrées sur leurs tâches internes (catalogage² entièrement réalisé manuellement, indexation la plus précise possible), qui constituait un savoir technique, et qui était ressenti par beaucoup de bibliothécaires comme le « cœur de métier ». Bib s'intéressent davantage aujourd'hui à leurs publics, aux services qu'elles peuvent lui rendre, et cherchent des solutions pour rendre bibliothèques attractives : essayer de réduire au minimum les tâches chronophages (récupération de notices bibliographiques³).

Définition générale d'une bibliothèque :

De l'étagère au service : une bibliothèque est un service, public ou privé, chargé de la gestion d'une ou plusieurs collections de livres, périodiques ou autres documents (films, disques, ...) et chargé de l'ensemble des travaux liés à cette gestion (constitution, organisation, évolution, exploitation et communication des collections).

Des missions contradictoires : la bibliothèque hésite toujours entre diffuser et conserver, entre travail et loisir, entre collections et publics.

Différences entre bibliothèques, archives, centres de documentation : frontière parfois floues. Plus que les collections proposées par ces équipements, ce sont les services destinés à des publics spécifiques qui les distinguent.

Observation d'images

Bibliothèque = un lieu aux multiples fonctions : historiquement lieu de conservation et de transmission des savoirs, puis lieu d'encyclopédisme, lieu de pouvoir, lieu de démocratisation du savoir, ... la bibliothèque, forte de son succès, est devenue un lieu de consommation.

Bâtiments :

- bibliothèques installées historiquement dans bâtiments anciens, ou prédomine le bois, des tables de travail, des chaises. Des étagères hautes, jusqu'au plafond, des murs de livres.
- Le silence doit y régner.
- Evolutions au cours du XXe siècle : après-guerre, politique de reconstruction, on cherche à repenser les espaces. BU dans nouvelles universités : vastes salles de lecture, magasins en « silo ». BM : espaces et rayonnages aérés, nouveaux services, espaces dédiés (presse, jeunesse, ...).
- Beaucoup de constructions où le verre est très présent (baies vitrées) : faut pouvoir voir ce qui se passe à la bibliothèque, la lumière du jour entre massivement dans les bibliothèques, l'environnement extérieur se reflète dans la bibliothèque. Cf. BnF, Angers, Reims...

² Catalogage = ensemble des opérations qui permettent d'intégrer des documents dans le catalogue d'une bibliothèque

³ Notice bibliographique : ensemble des informations qui permettent de décrire un document (titre, auteur, éditeur, date d'édition, collation=nb de pages, ...)

- Tendances à réhabiliter le patrimoine ancien (patrimoine industriel notamment), avec extensions en bois, en brique, en matériaux locaux...
- Bâtiments HQE, haute qualité environnementale

Aménagements intérieurs

- Développement du libre accès, dans BM comme BU
- Développement d'espaces confortables, dédiés à certaines activités (fauteuils, tables de travail, ...) : bibliothèque comme lieu de vie, où l'on peut rester longtemps
- Espaces jeunesse : vrai confort pour les petits, endroits attrayants
- Des services qui se diversifient (au-delà des classiques toilettes publiques, photocopieuse : mise à dispo d'outils informatiques, de nourriture [bar, restau, distributeur] , consultation audio et video; vu aux pays-bas : jeux vidéos, instrument de répétition, salle de travail comme pour une réunion de salariés, ...)

Technologies

- Les accès informatiques : accès à internet, à des ressources électroniques, à des outils bureautiques (créer, modifier, imprimer, scanner, ...),
- gestion automatisée des prêts/retours

Qu'est-ce qu'un bibliothécaire ?

Les représentations des bibliothécaires (dame au chignon, lunettes, poussière), silence, murs de livres. Méconnaissance du public des compétences des bibliothécaires.

Bertrand Calenge, Directeur par intérim de la bibliothèque municipale de Lyon, a coordonné un ouvrage collectif paru en 2004 intitulé *Bibliothécaire, quel métier ?* esquisse d'un portrait aux facettes multiples, difficile à définir simplement. Anne Kupiec, ancienne bibliothécaire et professeur de sociologie à l'université Paris 7, remarquait, dans un article du Bulletin des bibliothèques de France en 2003, qu'« il est quasiment impossible de rendre compte de la diversité des activités du bibliothécaire avec un seul verbe ».

C'est aussi un constat récurrent des professionnels : les bibliothécaires sont amenés à faire, en une seule journée, non pas un mais plusieurs métiers. Cette polyvalence ne cesse de s'accroître au fil des ans.

Un bibliothécaire = celui qui sait ? un érudit, spécialiste d'une discipline, voire d'un champ disciplinaire ?

Un bibliothécaire= celui qui détient des techniques documentaires ? = celui qui sait chercher un contenu et le localiser, celui qui sait comment est structurée et exploitée l'information (connaissance techniques des bases de données, des ressources numériques, des périodiques, et des modalités de consultation et mise à disposition).

Un bibliothécaire = celui qui sait rendre accessible et intelligible toutes les compétences citées ci-dessus (pédagogie et contact humain) ?

Bibliothéconomie ? (= ensemble des savoirs et techniques qui ont trait à l'organisation, à la gestion des collections, à la gestion des moyens humains et matériels d'une bibliothèque).

Maurice B. Line, « les bibliothécaires et la connaissance : gardiens, fournisseurs, intermédiaires, guides, ressources ? », in Bibliothécaire, quel métier ? sous la direction de Bertrand Calenge, Ed. du Cercle de la librairie, 2004

« Pour faire un bon bibliothécaire, il faut à mon avis être parfaitement informé et documenté sur un domaine aussi large que possible : qui n'est *que* bibliothécaire a toutes les chances d'être un assez piètre professionnel. Nul n'est tenu d'être omniscient, mais s'agissant de la connaissance, nous avons besoin de natures omnivores : un solide appétit, une capacité à tout digérer, un métabolisme qui transforme l'information en corps de connaissance robuste et toujours plus étoffé, telles sont les qualités vitales du bon bibliothécaire. (...) La curiosité cultivée à l'excès est, elle aussi, un trait de caractère essentiel du bon bibliothécaire ».

« Je trouve pour ma part affligeant de constater que tant de diplômés ont perdu tout ou partie de leur désir d'apprendre. Pour que les bibliothèques conservent leur vitalité, il faut qu'elles puissent compter sur des bibliothécaires possédant cette indispensable qualité, et avec elle la capacité de satisfaire leur curiosité insatiable et omnivore ».

Et le public dans tout ça ?

Bibliothécaires doivent travailler avant tout pour les publics de la bibliothèque.

Comment les publics perçoivent-ils la bibliothèque ? sont perdus ? effrayés ? trop compliqué de s'y retrouver ? sentiment d'illégitimité (ce n'est pas pour moi) ?

Dernière édition du Métier de bibliothécaire : sociologie des publics en bibliothèque : le métier d'usager, par Christophe Evans.

Aller en bibliothèque : activité apparemment simple et anodine. Mais pas un acte « naturel » : le métier d'usager s'apprend petit à petit, se transmet. Lire p. 60

Bibliothèques = fragilisées. Tendances actuelles : recul du taux d'inscrits dans certains établissements, baisse des emprunts, des consultations. Nouvelles attentes des publics difficiles à identifier et à satisfaire.

Conclusion

Aujourd'hui, une bibliothèque doit se penser par rapport à son environnement. Comme pour les entreprises ou installations de commerces : faire une étude de marché. Bien connaître le public potentiel, essayer de cerner ses goûts et attentes. Permet de décliner collections, horaires d'ouverture et services adaptés.

S'intégrer architecturalement dans un environnement : la bibliothèque doit être visible, mais s'insérer harmonieusement dans le paysage.

Bibliographie

Association des bibliothécaires de France, *Le Métier de bibliothécaire*, Ed. du Cercle de la Librairie,
2010 (voir également les éditions antérieures)

Histoire des bibliothèques Françaises, 4 tomes, Ed. du Cercle de la Librairie

Bibliothécaire, quel métier ?, sous la dir. De Bertrand Calenge, Ed. du Cercle de la librairie, 2004